



Yvelines
Le Département



PERMANENCE

PÔLE AUTONOMIE TERRITORIAL du département des Yvelines

Pour informer, accompagner et orienter les aidants, les seniors et les personnes en situation de handicap pour des démarches liées aux droits et demandes pour l'autonomie (comme le maintien à domicile, l'aide à la constitution des dossiers MDPH, APA, l'aide sociale, etc.)

**Les derniers lundis de chaque mois,
une référente administrative du PAT
sera présente à la Maison des Solidarités
de 9h00 à 17h00 et recevra sans RDV.**

Date des permanences :

30 janvier / 27 février / 27 mars

17 avril / 22 mai / 26 juin

MAISON DES SOLIDARITÉS

5 rue de l'Église - 78610 Le Perray-en-Yvelines

01 89 29 91 93 / ccas@leperray.fr

